

Fonds régional
d'art contemporain
Alsace

Residences à domicile 2020



Contexte Printemps 2020:

- Crise sanitaire, projets sont reportés et les interventions artistiques ne peuvent avoir lieu comme prévu
- Foire annulée et la mobilisation des collectionneurs et des amateurs d'art qui soutiennent la création par des acquisitions en ce temps de crise n'est pas évidente

Comment soutenir les artistes de la région au-delà des acquisitions d'œuvres?

La «**Résidence à domicile**» sous forme de bourse vient en complément des modalités **habituelles d'acquisitions** pour la collection et des différents projets et expositions.

Dans ce contexte de mobilité limitée, le dispositif de « **Résidence à domicile** » offre aux artistes la possibilité de poursuivre leur travail actuel ou bien de commencer ou finaliser des projets, accompagnés et soutenus par le FRAC.

La **production d'une nouvelle œuvre n'étant pas nécessairement attendue**, les artistes sont **totallement libres dans l'utilisation de cette bourse** qui peut également servir à la recherche et à la documentation de leur travail artistique.

Fonds régional
d'art contemporain
Alsace

Principes et déroulement :

-Faciliter l'accessibilité:

Appel à candidature avec uniquement un portfolio et une lettre de motivation

-Pré-Jury avec différents membres de l'équipe du FRAC

-Jury final avec des membres extérieurs (DRAC, Région, spécialistes d'art)

-Une convention avec chaque artiste

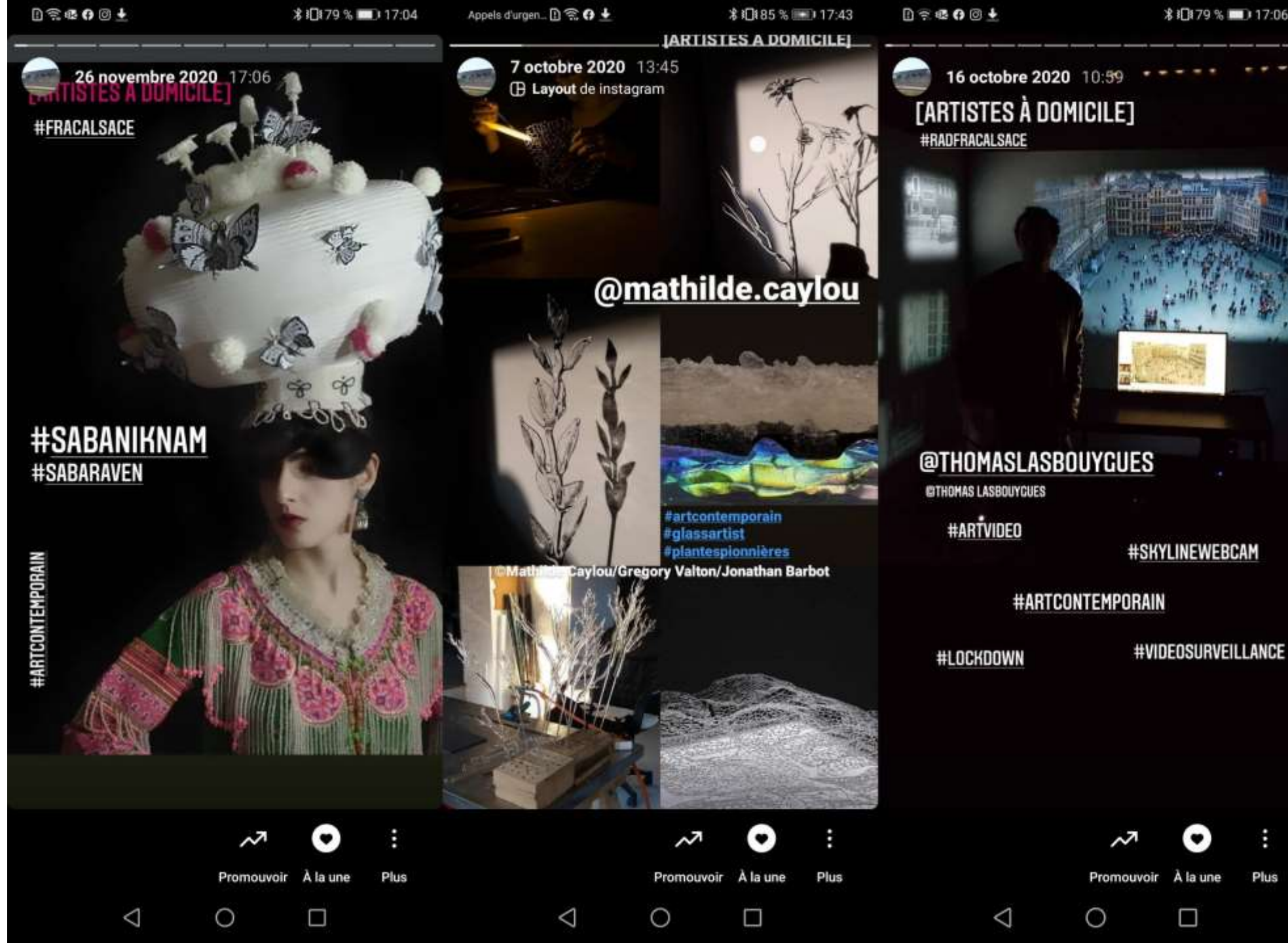
-une restitution sur Instagram

Fonds régional d'art contemporain Alsace

Résidences

Résidences à domicile
19 artistes et
1 commissaire

Choisies parmi 208
candidatures



Fonds régional
d'art contemporain
Alsace

Annabelle Amoros



Fonds régional
d'art contemporain
Alsace

Annabelle Amoros

Projet Newark

